

Avis n° 2015-0918
de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 21 juillet 2015
sur le dossier tarifaire de La Poste reçu le 8 juillet 2015
relatif aux offres d’envoi de courrier/colis nationales, outre-mer et internationales
relevant du service universel postal

L’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, (ci-après « l’Autorité »)

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après « CPCE ») et notamment ses articles L. 5-2 et R. 1-1-13 ;

Vu la décision n° 2014-0841 de l’Autorité en date du 22 juillet 2014 sur les caractéristiques d’encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal ;

Vu la liste des offres de La Poste relevant du service universel postal, telle que proposée par La Poste à la date du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu le dossier présentant les évolutions tarifaires relatives à l’offre de courrier/colis relevant du service universel, transmis par La Poste le 8 juillet 2015 ;

Après en avoir délibéré le 21 juillet 2015,

Le 3° de l’article L. 5-2 du CPCE dispose que l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes « [...] est informée par La Poste, avant leur entrée en vigueur, des tarifs des prestations du service universel. Dans un délai d’un mois à compter de la transmission de ces tarifs, elle émet un avis public ».

L’article R. 1-1-13 du CPCE précise que « La Poste fournit à l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes un mois au moins avant leur entrée en vigueur toute information utile sur les tarifs des services relevant du service universel ».

En application de ces dispositions, La Poste a transmis à l’Autorité, le 8 juillet 2015, un projet de modification des tarifs de ses offres de courrier/colis relevant du service universel.

I. – Contexte

Dans une situation de baisse accélérée des volumes postaux, l’Autorité et La Poste ont engagé, au cours du premier semestre de l’année 2014, des discussions sur l’évolution des tarifs des prestations du service universel sur la période 2015-2018.

A l’issue de ces échanges, l’Autorité a adopté le 22 juillet 2014 la décision n° 2014-0841 sur les caractéristiques d’encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal. Cette décision détermine un nouvel encadrement tarifaire pluriannuel portant sur la période 2015-2018, au cours de laquelle une baisse des volumes de 6,3 % par an, plus marquée que par le passé, est anticipée ; elle remplace, à compter du 1^{er} janvier 2015, l’encadrement qui portait sur la période 2013-2015. Elle retient un encadrement tarifaire égal à l’indice des prix à la consommation augmenté de 3,5 % par an et comporte en outre des mécanismes d’ajustement à l’inflation et aux volumes permettant de réviser, à l’initiative de l’Autorité ou à la demande de La Poste, le plafond de l’encadrement tarifaire.

Dans le cadre de ces discussions, l’Autorité et La Poste ont en particulier examiné le rythme des hausses tarifaires pouvant être mises en œuvre par l’opérateur, ce qui, au regard de la faible capacité d’ajustement de La Poste à court terme face à la baisse des volumes, s’est traduit par la capacité donnée à La Poste d’une consommation de la totalité de l’encadrement tarifaire pluriannuel (« *price cap* ») à hauteur de 70 % sur les années 2015 et 2016.

II. – Les mouvements tarifaires du 1^{er} janvier 2016

Le dossier tarifaire porte sur la quasi-totalité ([...] %) des offres du service universel relevant de l’encadrement pluriannuel des tarifs défini par la décision n° 2014-0841 de l’Autorité en date du 22 juillet 2014, portant sur la période 2015-2018. Les nouveaux tarifs prendront effet au 1^{er} janvier 2016.

II.1. – Prise en compte des modifications de catalogue au 1^{er} janvier 2016

Le dossier tarifaire transmis par La Poste intègre une modification du catalogue du service universel actuellement en vigueur, relative à l’option « recommandation » de l’offre Colissimo : les cinq niveaux d’indemnisation forfaitaires existant en 2015 (R1 à R5, indemnité maximale de 800 €) seraient remplacés par deux niveaux d’indemnisation forfaitaire (R1 et R2, indemnité maximale de 200 €) et la mise en place d’une indemnisation *ad valorem* au-delà et jusqu’à 1 000 €.

Cette proposition de modifications du catalogue des prestations du service universel, qui a, conformément à l’article R. 1-1-10 du CPCE, été transmise par La Poste au ministre chargé des postes et à l’Autorité le 23 juin 2015, est en cours d’examen par l’Autorité. Le présent avis est rendu en tenant compte de son effet tarifaire pour le calcul de la consommation de *price-cap*, évaluée à 0,06 %.

II.2. – Les évolutions tarifaires au 1er janvier 2016

La Poste prévoit une augmentation moyenne des tarifs des prestations relevant du service universel de 3,8 %, ce qui correspond à un chiffre d'affaires additionnel de [...] millions d'euros à volumes constants (2015) sur l'ensemble des offres concernées par le dossier. Ce chiffre d'affaires additionnel se décompose en [...] millions d'euros pour le courrier national, [...] millions d'euros pour le colis et [...] millions d'euros pour le courrier international. Cette hausse conduira par ailleurs à une hausse du prix moyen du panier des offres du service universel de 3,8 %¹.

Ce mouvement se décompose principalement en une hausse tarifaire de 4,8 % sur les offres d'envois égrenés nationaux ([...] % du chiffre d'affaires du périmètre soumis à encadrement), de 2,4 % sur les offres d'envoi de courrier en nombre et industriel nationaux ([...] % de ce même chiffre d'affaires), de 1,1 % sur les offres d'envois de colis nationaux relevant du service universel ([...] % de ce même chiffre d'affaires) et de 5,3 % sur les offres d'envois internationaux de courrier et colis ([...] % de ce même chiffre d'affaires).

Les offres d'envoi de courrier égrené national

Le mouvement tarifaire concerne tant la gamme à usage des particuliers dite « timbre-poste » ou « TP » que celle à usage des entreprises dite « hors timbre-poste » ou « hors TP ». Ces hausses portent sur la Lettre prioritaire, la Lettre verte, l'Ecopli, la Lettre recommandée et la Valeur déclarée (cf. tableau en page 4 qui présente les hausses du dossier tarifaire).

Sur les offres d'envois égrenés « TP », La Poste envisage une refonte de la grille tarifaire avec la mise en place d'une tarification au multiple. Cette nouvelle tarification consiste à définir le tarif de chaque tranche de poids comme un multiple du tarif de la première tranche de poids. Cette nouvelle méthode de tarification a pour but de simplifier la structure tarifaire des offres d'envois égrenés « TP » et ne concerne pas les offres d'envois égrenés « hors TP ». Elle s'appuie sur un usage déjà courant chez les utilisateurs (coller deux timbres sur une enveloppe de plus de 20 g et de moins de 50 g) et s'inspire des tarifications au multiple mises en œuvre en Belgique et aux Pays-Bas.

Ces évolutions tarifaires s'accompagnent de fusions de tranches de poids. Ces fusions de tranches concerneront à la fois les offres nationales et les offres internationales « TP ». Toutefois, sur les offres internationales, les multiples seront différents de ceux de l'offre nationale car la mise en place de coefficients similaires entraînerait une baisse des tarifs. L'ensemble résulte en une grille tarifaire ainsi composée :

Tranche de poids	0-20 g	21-100 g	101-250 g	251-500 g	501-3000 g
Nombre de timbres pour les offres nationales	1	2	4	6	8
Nombre de timbres pour les offres internationales	1	2	5	8	14

¹ Conformément à la décision n° 2014-0841 du 22 juillet 2014 fixant les caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal, les évolutions de prix sont calculées à partir des volumes de l'année ($n - 1$), soit 2015. Dans la mesure où ces derniers ne sont pas encore connus, les évaluations présentées s'appuient sur des volumes prévisionnels.

Pour la gamme « TP », cette refonte de la structure tarifaire s'accompagne d'une augmentation de 4 centimes pour la première tranche de poids de la Lettre prioritaire, de 2 centimes sur la première tranche de poids de la Lettre verte et de l'Ecopli. Pour la gamme « hors TP », l'augmentation sur cette même tranche de poids est également de 4 centimes pour la Lettre prioritaire et de 2 centimes pour la Lettre verte et l'Ecopli. Sur la première tranche de poids, l'écart entre la Lettre prioritaire et la Lettre verte « TP » passe ainsi de 8 à 10 centimes (l'écart entre la Lettre verte et l'Ecopli reste de 2 centimes). Pour la même tranche de poids, l'écart entre la Lettre prioritaire et la Lettre verte « hors TP » passe de 9 à 11 centimes.

	Tarif actuel 2015 [0 – 20 g] (en euro)	Tarif au 1^{er} janvier 2016 [0 – 20 g] (en euro)	Evolution moyenne 2016 [toutes tranches de poids]
<i>Gamme « TP » à usage des particuliers</i>	-	-	5,4%
Lettre prioritaire	0,76	0,80	7,6%
Lettre verte	0,68	0,70	4,5%
Ecopli	0,66	0,68	6,3%
Lettre suivie	1,08	1,10	1,6%
Lettre recommandée	3,67	3,77	4,0%
Valeur déclarée	15,60 (*)	16,25 (*)	4,2%
<i>Gamme « hors TP » à usage des entreprises</i>	-	-	4,4%
Lettre prioritaire	0,74	0,78	6,2%
Lettre verte	0,65	0,67	3,9%
Ecopli	0,63	0,65	5,0%
Lettre suivie	1,05	1,07	2,7%
Lettre recommandée	3,59	3,62	2,5%
Valeur déclarée	15,02 (*)	15,40 (*)	2,5%
<i>Gamme égrenée « TP » et hors « TP »</i>	-	-	4,8%

(*) Les tarifs indiqués correspondent à la première tranche de poids de la Valeur déclarée [0 – 250 g].

En 2016, le tarif de l'offre « Mon timbre en ligne », qui existe depuis 2009 et qui permet d'imprimer soi-même un timbre acheté en ligne (qui peut ensuite être collé sur une enveloppe et déposé de manière classique dans le réseau postal), bénéficiera toujours d'une remise de 2 centimes sur la première tranche de poids et d'environ 3 % sur l'ensemble de la gamme. Cette offre concernait 17 millions d'objets en 2014. La Poste espère atteindre les [...] millions d'objets en 2015.

La Lettre recommandée « TP » augmente de 10 centimes sur la première tranche de poids au taux R1². Les tarifs de l'avis de réception, qui étaient stables depuis 3 ans, augmenteront de 10 centimes en 2016. Sur l'ensemble de la gamme « TP » et « hors TP » la hausse tarifaire moyenne est de 3,0 %.

Concernant la Valeur déclarée, qui est un service d'envoi sécurisé de courrier et de colis avec remboursement de la valeur déclarée en cas de perte ou avarie, la hausse moyenne est de 3,5 %.

² L'offre de Lettre recommandée permet au client de bénéficier d'indemnités forfaitaires dont le montant varie selon le taux d'indemnisation choisi par le client (R1, R2 ou R3).

Les offres d'envoi de courrier en nombre et industriel national

Sur le segment des offres d'envoi de courrier en nombre et industriel national, la hausse envisagée par La Poste est de 2,4 %, avec une augmentation supérieure pour les envois de courrier relationnel (+ 2,8 %) par rapport aux envois de courrier publicitaire (+ 0,3 %).

	Evolution moyenne 2016 [toutes tranches de poids]
Courrier relationnel	2,8%
<i>dont semi-industriel</i>	3,9%
<i>dont industriel</i>	2,6%
Courrier publicitaire	0,3%
<i>dont semi-industriel</i>	0,2%
<i>dont industriel</i>	0,4%
Total	2,4%

Les offres Colissimo France, outre-mer et international

L'offre Colissimo France est une offre postale d'envoi de colis de 0 à 30 kg disponible en métropole et en intra-DOM, qui intègre un suivi du dépôt à la livraison, une livraison en deux jours ouvrables (avec engagement sur le délai) et une indemnisation en cas de perte ou d'avarie (23 €/kg).

Afin de renforcer sa compétitivité sur les envois légers, en 2016 La Poste prévoit de faire baisser les tarifs des tranches du Colissimo ordinaire jusqu'à 2 kg, ce qui entraînera une baisse des tarifs pour 58 % des envois des offres colis du service universel. En moyenne, le Colissimo ordinaire (France et outre-mer) subirait une baisse de 0,4 %. Le Colissimo recommandé (France et outre-mer) subirait une hausse de 5,3 %, en partie due à la modification des conditions de recommandation présentée plus haut. Le Colissimo international subirait une hausse de 0,3 %. Au total, l'offre colissimo subirait une hausse moyenne de 0,9 %.

Colis relevant du service universel	Hausse tarifaire au 1^{er} janvier 2015	Hausse tarifaire envisagée au 1^{er} janvier 2016
Offre France ordinaire	2,7 %	- 0,5 %
Offre France recommandée	1,4 %	5,8 %
Offre outre-mer ordinaire	3,4 %	0,2 %
Offre outre-mer recommandée	2,9 %	1,6 %
Offre internationale	- 7,0 %	0,3 %
Moyenne	2,2 %	0,9 %

En ce qui concerne le colis outre-mer, La Poste n'a procédé à aucun mouvement tarifaire en 2011 et en 2012. Au 1^{er} mars 2013, La Poste avait prévu une hausse de 4,3 %, soit un point de plus que l'augmentation de l'offre métropole. À la suite de l'avis de l'Autorité³, la hausse sur les offres outre-mer a été ramenée à 3,2 %, soit une augmentation comparable à celle de l'offre métropole. Au 1^{er} mars 2014, La Poste a réalisé une hausse comparable à celle de l'offre métropole, de 3,0 %. Au 1^{er} janvier 2015, la hausse réalisée par La Poste sur le colis

³ Avis n° 2013-0217 en date du 12 février 2013.

outré-mer est de 3,2 % soit une hausse supérieure à celle du colis métropole. Au 1^{er} janvier 2016, la hausse prévue par La Poste sur les offres de colis outre-mer est de 0,7 % et celle prévue sur les offres Colissimo France est de 1,1 % en moyenne. Les évolutions tarifaires prévues en 2016 sont donc conformes aux recommandations de l'Autorité.

Après une baisse de 7,0 % sur les offres de colis international en 2015 liée à la suppression du petit paquet international, La Poste envisage une quasi-stabilité des tarifs de ces produits en 2016 (+ 0,3 %).

Les offres internationales

Les tarifs des offres à usage des particuliers ont augmenté de 11,5 % en 2015 et vont augmenter de 10,5 % en 2016. Cette hausse tarifaire importante comprend l'effet dû à la mise en place de la tarification au multiple et à la fusion des tranches de poids. Cette hausse se décompose en une hausse de 10,9 % sur la lettre prioritaire internationale, de 14,7 % sur la lettre suivie internationale et de 9,0 % sur la lettre recommandée internationale.

Les tarifs des offres à usage des entreprises qui ont augmenté de 8,2 % en 2015 vont augmenter de 5,6 % en 2016. Cette hausse se décompose en une hausse de 6,3 % pour la lettre prioritaire internationale entreprises, de 2,2 % pour la lettre recommandée internationale entreprises, de 3,8 % pour le petit paquet prioritaire international entreprises, de 2,2 % pour le petit paquet recommandé international entreprises, de 3,3 % pour le courrier publicitaire international (Destineo monde) et de 2,2 % pour l'offre « sac M ».

Les tarifs des offres de presse export vont augmenter de 3,6 % en 2016 après avoir augmenté de 5,9 % en 2015.

Les services

Sur la gamme mobilité, la hausse envisagée par La Poste s'élève à 3,8 %. S'agissant des contrats de réexpédition, l'augmentation moyenne est de 4,0 % et se répartit entre une hausse de 4,1 % pour les particuliers et de 3,1 % pour les entreprises. S'agissant de la garde du courrier, l'augmentation moyenne s'élève à 1,0 % et se compose d'une stabilité tarifaire sur l'offre à l'usage des particuliers (20,5 euros) et d'une hausse de 3,2 % sur celle à l'usage des entreprises (de 63 à 65 euros). Enfin, s'agissant de l'abonnement mobilité, l'augmentation tarifaire moyenne est de 3,3 % et se compose d'une hausse de 3,6 % sur les offres à l'usage des particuliers (de 56 à 58 euros) et d'une hausse de 2,3 % sur celles à l'usage des entreprises (de 132 à 135 euros).

III. – Analyse

III.1. – Au regard de la décision n° 2014-0841

Compatibilité du niveau tarifaire avec le « tunnel » de 70 %

La décision n° 2014-0841 de l'Autorité en date du 22 juillet 2014 fixant les caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal a fixé le plafond d'augmentation accordé à La Poste à l'inflation augmentée de 3,5 % par an sur la période 2015-2018, avec un plafond de consommation du *price-cap* pour les années 2015 et 2016 fixé à 70 % du total des hausses disponibles en réel sur la période.

Pour les années 2015 et 2016, le plafond de consommation prévu par le dispositif d'encadrement défini par la décision n° 2014-0841 est de 9,8 %. En 2015, la hausse du prix moyen des prestations du service universel s'est élevée à 7,8 %. En outre, les prévisions d'inflation retenues sont de 0,9 % pour 2015 (hypothèse retenue dans le projet de loi de finance 2015) et de 1,0 % pour 2016 correspondant, comme le prévoit la décision n° 2014-0841, en l'absence de la valeur issue du projet de loi de finances, à celle du programme de stabilité 2015-2018 publié par le gouvernement le 15 avril 2015.

Le plafond de l'encadrement tarifaire est donc égal à 3,8 % en nominal en 2016.

La hausse du prix moyen des prestations du service universel en 2016 correspondant au présent dossier est, à ce jour, de 3,8 %, ce qui est conforme à l'encadrement tarifaire.

L'Autorité observe que La Poste consomme l'intégralité de l'enveloppe autorisée par l'encadrement tarifaire sur la période 2015-2016. Elle rappelle que pour les années 2017 et 2018, la hausse tarifaire maximale résiduelle en termes réels est égale à 30 % de la totalité de l'enveloppe disponible pour la période 2015-2018, et ne pourra donc pas dépasser 4,2 % en cumulé sur ces deux années, hors mécanismes d'ajustement.

Au regard de l'objectif de meilleure différenciation des offres Lettre prioritaire et Lettre verte

Le dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs fixé par la décision n° 2014-0841 du 22 juillet 2014 a prévu que l'écart tarifaire entre la Lettre prioritaire et la Lettre verte, en valeur relative, « s'accroisse sur la période sans que l'écart absolu ne diminue en un moment quelconque de la période ».

L'Autorité observe que les tarifs proposés accroissent l'écart de 8 centimes à 10 centimes entre 2015 et 2016. L'écart en valeur relative passe, quant à lui, de 11,8 % à 14,3 %.

Conformément à la décision n° 2014-0841 de l'Autorité, cet écart et son évolution feront l'objet d'un examen mi-2016.

Au regard de l'objectif de déconnexion tarifaire entre les gammes « TP » et « hors TP »

Bien que la marge brute, qui correspond à la marge rapportée aux coûts attribuables, soit en moyenne positive sur les offres d'envoi de courrier égrené, il existe une forte disparité, historique, entre celle relative à l'offre à usage des entreprises, positive, et celle relative à l'offre à usage des particuliers, négative.

Dans le cas des envois ordinaires (Lettre prioritaire, Lettre verte et Ecopli), l'Autorité a souhaité dans la décision n° 2014-0841 du 22 juillet 2014 que l'écart entre l'évolution tarifaire en valeur relative, sur la période 2015-2018, des envois de la gamme « hors TP » et des envois de la gamme « TP » « soit au moins maintenu au cours de la période »⁴.

⁴ La décision n° 2014-0841 fixant les caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal dispose que l'écart tarifaire entre la gamme égrenée entreprise et la gamme timbre-poste destinée aux particuliers, mesuré en valeur relative sur la base du même panier, soit au moins maintenu au cours

Les tarifs des envois ordinaires de la gamme « TP » augmenteront de 5,8 % et ceux de la gamme « hors TP » augmenteront de 5,0 % en 2016, ces évolutions tarifaire des envois de la gamme « hors TP » respecte bien l'objectif formulé dans la décision n° 2014-0841 de l'Autorité.

Cette déconnexion tarifaire entre les gammes « TP » et « hors TP » fera également l'objet d'un examen mi-2016.

III.2. - Sur la tarification au multiple

La tarification au multiple sur la gamme égrenée « TP » s'accompagne d'une fusion de certaines tranches de poids ce qui provoque des hausses tarifaires importantes notamment pour les objets pesant entre 20 et 50 g, qui représentent 10,7 % des volumes des envois égrenés « timbre-poste » : +28 % pour la lettre prioritaire, +21,7 % pour la lettre verte et +29,5 % pour l'Ecopli.

Pour les particuliers, l'Autorité relève la hausse sensible qui frappe cette catégorie d'envois mais observe qu'il s'agit d'une conséquence de la fusion des tranches.

Les utilisateurs professionnels de la gamme « timbre-poste », susceptibles d'avoir une dépense postale importante, ont la possibilité de contourner ces évolutions en ayant recours à l'affranchissement par machine ou, pour les petits expéditeurs, à l'offre « Mon timbre en ligne pro » relevant du service universel et dont les tarifs sont ceux de l'offre « machine à affranchir ». Ils ne subiront donc pas les effets de la fusion de tranches de poids en 2016. L'Autorité observe toutefois que cette offre semble avoir une notoriété assez faible. A cet égard, elle demande à La Poste de lui communiquer pour le 30 septembre 2015 les modalités de communication et de commercialisation de cette offre auprès de la clientèle professionnelle.

Dans le cadre du bilan qui sera réalisé mi-2016, l'Autorité demandera également à La Poste de lui communiquer des éléments quantitatifs relatifs aux transferts éventuels qui auraient pu s'opérer vers cette offre.

III.3. – Cas des services de réexpédition

Dans son avis n° 2012-1499, l'Autorité rappelait que la hausse des tarifs de 2013 s'inscrivait dans un contexte de stabilité tarifaire depuis 2006 et de contribution négative des services de réexpédition. Elle indiquait également que « *La Poste est invitée à présenter à l'avenir des évolutions tarifaires plus régulières* ».

Au 1^{er} janvier 2013, les tarifs des services de réexpédition internationale ont augmenté de 16,7 %. Au 1^{er} janvier 2014, La Poste avait pour projet de réaliser une hausse de 13,4 % des tarifs de ces produits. A la suite de l'avis défavorable⁵ de l'Autorité, la hausse avait été ramenée à 2,5 % sur l'ensemble des services de réexpédition nationale et internationale. Au 1^{er} janvier 2015, La Poste a réalisé une augmentation des tarifs des services de réexpédition

de la période ; la gamme entreprise doit bénéficier d'une rétribution des économies de coût permises par le recours à une machine à affranchir.

⁵ Avis n° 2013-1148 de l'Autorité en date du 10 septembre 2013 sur le dossier tarifaire de La Poste du 31 juillet 2013 relatif à l'évolution de la gamme « mobilité ».

internationale de 4,9 % en moyenne. Elle envisage de faire évoluer ces tarifs de 4,4 % en moyenne au 1^{er} janvier 2016 et ceux de la réexpédition nationale de 3,9 %, ce qui répond donc aux recommandations formulée par l'Autorité en 2012.

III.4. - Effet pour les utilisateurs

Les hausses envisagées par La Poste se répartissent de manière assez inégale entre les produits postaux : les Lettres prioritaires, les Lettres vertes et les Ecoplis, qui représentent environ 60 % de la consommation de services postaux par les ménages, subissent les hausses les plus importantes. L'Autorité évalue le montant de la consommation moyenne des ménages en services postaux de l'ordre de 47,5 euros par ménage et par an en 2015.

La hausse moyenne du panier de consommation de services postaux des ménages résultant du présent dossier en 2016 est de 4,5 %. Cependant, cette hausse est en partie compensée par la baisse naturelle des usages et de l'effet du report de la Lettre prioritaire vers la Lettre verte.

IV. – Conclusion

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, au regard des informations communiquées par La Poste et de l'analyse qui précède, rend un avis favorable aux évolutions tarifaires proposées.

Le directeur général de l'Autorité est chargé de notifier le présent avis à La Poste. Il sera rendu public, sous réserve des secrets protégés par la loi, et publié au *Journal officiel* de la République française et sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Le Président

Sébastien SORIANO

[...] Passages relevant des secrets protégés par la loi

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Lettre prioritaire TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,76	0,80	5,3%
20 - 50 g	1,25	1,60	28,0%
50 - 100 g	1,90	1,60	-15,8%
100 - 250 g	3,05	3,20	4,9%
250 - 500 g	4,10	4,80	17,1%
500 - 1000 g	5,35	6,40	19,6%
1000 - 2000 g	6,80	6,40	-5,9%

Lettre verte TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,68	0,70	2,9%
20 - 50 g	1,15	1,40	21,7%
50 - 100 g	1,75	1,40	-20,0%
100 - 250 g	2,75	2,80	1,8%
250 - 500 g	3,70	4,20	13,5%
500 - 1000 g	4,85	5,60	15,5%
1000 - 2000 g	6,30	5,60	-11,1%

Ecopli TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,66	0,68	3,0%
20 - 50 g	1,05	1,36	29,5%
50 - 100 g	1,45	1,36	-6,2%
100 - 250 g	2,50	2,72	8,8%

Lettre suivie TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	1,08	1,10	1,9%
20 - 50 g	1,55	1,80	16,1%
50 - 100 g	2,15	1,80	-16,3%
100 - 250 g	3,15	3,20	1,6%
250 - 500 g	4,30	4,60	7,0%
500 - 1000 g	5,45	6,00	10,1%
1000 - 2000 g	6,90	6,00	-13,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Valeur déclarée TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	15,60	16,25	4,2%
250 - 500 g	16,90	17,60	4,1%
500 - 1000 g	18,10	18,85	4,1%
1000 - 2000 g	19,25	20,05	4,2%
2000 g – 3000 g	20,60	21,45	4,1%
3000 g – 5000 g	21,85	22,75	4,1%

Valeur déclarée TP entre métropole - DOM et assimilés (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	23,50	24,45	4,0%
250 - 500 g	23,50	24,45	4,0%
500 - 1000 g	28,70	29,85	4,0%
1000 - 2000 g	35,15	36,60	4,1%
2000 g – 3000 g	41,50	43,20	4,1%
3000 g – 5000 g	54,35	56,55	4,0%

Valeur déclarée TP entre métropole - COM (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	25,30	26,35	4,2%
250 - 500 g	25,30	26,35	4,2%
500 - 1000 g	32,75	34,10	4,1%
1000 - 2000 g	50,50	52,55	4,1%
2000 g – 3000 g	67,95	70,70	4,0%
3000 g – 5000 g	102,50	106,60	4,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre recommandée TP taux R1 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	3,67	3,77	2,7%
20 - 50 g	4,15	4,27	2,9%
50 - 100 g	4,72	4,85	2,8%
100 - 250 g	5,77	5,93	2,8%
250 - 500 g	6,72	6,91	2,8%
500 - 1000 g	7,77	7,99	2,8%
1000 - 2000 g	9,24	9,50	2,8%

Lettre recommandée TP taux R2 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	4,36	4,48	2,8%
20 - 50 g	4,83	4,97	2,9%
50 - 100 g	5,35	5,50	2,8%
100 - 250 g	6,45	6,63	2,8%
250 - 500 g	7,35	7,56	2,9%
500 - 1000 g	8,45	8,69	2,8%
1000 - 2000 g	9,87	10,15	2,8%

Lettre recommandée TP taux R3 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	5,35	5,50	2,8%
20 - 50 g	5,77	5,93	2,8%
50 - 100 g	6,30	6,48	2,9%
100 - 250 g	7,40	7,61	2,8%
250 - 500 g	8,34	8,57	2,8%
500 - 1000 g	9,39	9,65	2,8%
1000 - 2000 g	10,86	11,16	2,8%

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
Avis de réception (euros)	1,05	1,15	9,5%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre prioritaire hors TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,74	0,78	5,4%
20 - 50 g	1,23	1,26	2,4%
50 - 100 g	1,79	1,89	5,6%
100 - 250 g	2,94	3,16	7,5%
250 - 500 g	3,99	4,29	7,5%
500 - 1000 g	5,04	5,42	7,5%
1000 - 2000 g	6,35	6,83	7,6%

Lettre verte hors TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,65	0,67	3,1%
20 - 50 g	1,06	1,11	4,7%
50 - 100 g	1,58	1,63	3,2%
100 - 250 g	2,59	2,72	5,0%
250 - 500 g	3,51	3,71	5,7%
500 - 1000 g	4,56	4,8	5,3%
1000 - 2000 g	5,89	6,14	4,2%

Ecopli hors TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	0,63	0,65	3,2%
20 - 50 g	0,95	1,00	5,3%
50 - 100 g	1,20	1,32	10,0%
100 - 250 g	2,20	2,42	10,0%

Lettre suivie hors TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	1,05	1,07	1,9%
20 - 50 g	1,46	1,51	3,4%
50 - 100 g	1,98	2,03	2,5%
100 - 250 g	2,99	3,12	4,3%
250 - 500 g	4,11	4,11	0,0%
500 - 1000 g	5,16	5,20	0,8%
1000 - 2000 g	6,49	6,54	0,8%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Valeur déclarée hors TP (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	15,02	15,4	2,5%
250 - 500 g	16,36	16,77	2,5%
500 - 1 kg	17,48	17,92	2,5%
1000 - 2000 g	18,82	19,29	2,5%
2000 g – 3000 g	20,05	20,55	2,5%
3000 g – 5000 g	21,38	21,91	2,5%

Valeur déclarée hors TP entre métropole - DOM et assimilés (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	22,61	23,18	2,5%
250 - 500 g	22,61	23,18	2,5%
500 - 1000 g	27,69	28,38	2,5%
1000 - 2000 g	33,94	34,79	2,5%
2000 g – 3000 g	40,04	41,04	2,5%
3000 g – 5000 g	52,50	53,81	2,5%

Valeur déclarée hors TP entre métropole - COM (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 250 g	24,35	24,96	2,5%
250 - 500 g	24,35	24,96	2,5%
500 - 1000 g	31,69	32,48	2,5%
1000 - 2000 g	48,96	50,18	2,5%
2000 g – 3000 g	65,63	67,27	2,5%
3000 g – 5000 g	99,05	101,53	2,5%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre recommandée hors TP taux R1 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	3,59	3,62	0,8%
20 - 50 g	4,00	4,04	1,0%
50 - 100 g	4,53	4,57	0,9%
100 - 250 g	5,53	5,58	0,9%
250 - 500 g	6,44	6,50	0,9%
500 - 1000 g	7,49	7,56	0,9%
1000 - 2000 g	8,80	8,88	0,9%

Lettre recommandée hors TP taux R2 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	4,24	4,28	0,9%
20 - 50 g	4,64	4,68	0,9%
50 - 100 g	5,17	5,22	1,0%
100 - 250 g	6,16	6,22	1,0%
250 - 500 g	7,08	7,14	0,8%
500 - 1000 g	8,12	8,19	0,9%
1000 - 2000 g	9,44	9,52	0,8%

Lettre recommandée hors TP taux R3 sans AR (en euro)			
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0 - 20 g	5,20	5,25	1,0%
20 - 50 g	5,60	5,65	0,9%
50 - 100 g	6,11	6,16	0,8%
100 - 250 g	7,11	7,17	0,8%
250 - 500 g	8,04	8,11	0,9%
500 - 1000 g	9,08	9,16	0,9%
1000 - 2000 g	10,39	10,48	0,9%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre en Nombre (en euro)					
Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	0,62		0,66		6,5%
36 - 250 g	0,56	9,04	0,6	9,62	6,8%*

* Pour un poids moyen de 71 grammes

Lettre Verte en Nombre (en euro)					
Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	0,56		0,58		3,6%
36 - 250 g	0,50	8,19	0,52	8,48	3,7%*

* Pour un poids moyen de 74 grammes

Ecopli en Nombre (en euro)					
Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	0,51		0,53		3,9%
36 - 250 g	0,41	4,44	0,43	4,61	4,4%*

* Pour un poids moyen de 72 grammes

Lettre recommandée en nombre sans AR (en euro)					
Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	3,31		3,36		2,6%
36 - 250 g	3,24	8,42	3,29	8,55	

Lettre recommandée en nombre avec AR (en euro)					
Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	4,36		4,51		3,4%
36 - 250 g	4,29	8,42	4,44	8,55	

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre Grand Compte (en euro)							
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tranche de poids	Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Lettre Grand Compte méca CP	0 - 35 g	0,502		0 - 35 g	0,519		3,4%
Lettre Grand Compte méca Dep	0 - 35 g	0,507		0 - 35 g	0,521		2,8%
Lettre Grand Compte méca TF	0 - 35 g	0,533		0 - 35 g	0,547		2,6%
Lettre Grand Compte non méca CP	0 - 50 g	0,616		0 - 35 g	0,642		4,2%
Lettre Grand Compte non méca Dep	0 - 50 g	0,629		0 - 35 g	0,647		2,9%
Lettre Grand Compte non méca TF	0 - 50 g	0,676		0 - 35 g	0,694		2,7%
Lettre Grand Compte non méca CP	50 - 350 g	0,312	8,730	36 - 350 g	0,329	8,970	3,6%
Lettre Grand Compte non méca Dep	50 - 350 g	0,325	8,730	36 - 350 g	0,334	8,970	2,8%
Lettre Grand Compte non méca TF	50 - 350 g	0,372	8,730	36 - 350 g	0,381	8,970	2,6%

Tem'post II G2 (en euro)							
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tranche de poids	Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Tempost II G2 méca CP	0 - 35 g	0,502		0 - 35 g	0,519		3,4%
Tempost II G2 méca Dep	0 - 35 g	0,507		0 - 35 g	0,521		2,8%
Tempost II G2 méca TF	0 - 35 g	0,533		0 - 35 g	0,547		2,6%
Tem'post II G2 non méca CP	0 - 50 g	0,616		0 - 35 g	0,642		4,2%
Tem'post II G2 non méca Dep	0 - 50 g	0,629		0 - 35 g	0,647		2,9%
Tem'post II G2 non méca TF	0 - 50 g	0,676		0 - 35 g	0,694		2,7%
Tem'post II G2 non méca CP	50 - 350 g	0,312	8,730	36 - 350 g	0,329	8,970	3,6%
Tem'post II G2 non méca Dep	50 - 350 g	0,325	8,730	36 - 350 g	0,334	8,970	2,8%
Tem'post II G2 non méca TF	50 - 350 g	0,372	8,730	36 - 350 g	0,381	8,970	2,6%

Lettre recommandée Grand Compte (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015			Tarifs 2016		
	Code Postal	Département	Toute France	Code Postal	Département	Toute France
0 - 35 g	3,216	3,229	3,276	3,304	3,310	3,357
36 - 250 g	3,115 + 8,31 / kg	3,129 + 8,31 / kg	3,176 + 8,31 / kg	3,200 + 8,52 / kg	3,206 + 8,52 / kg	3,254 + 8,52 / kg

Option AR à 1,05 euro

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Ecopli Grand Compte (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Ecopli Grand Compte méca CP	0 - 35 g	0,442		0,456		3,2%
Ecopli Grand Compte méca Dep	0 - 35 g	0,447		0,458		2,5%
Ecopli Grand Compte méca TF	0 - 35 g	0,475		0,486		2,3%
Ecopli Grand Compte non méca CP	0 - 35 g	0,465		0,485		4,3%
Ecopli Grand Compte non méca CP	35 - 350 g	0,315	4,460	0,331	4,570	3,9%
Ecopli Grand Compte non méca Dep	0 - 35 g	0,478		0,490		2,5%
Ecopli Grand Compte non méca Dep	35 - 350 g	0,328	4,460	0,336	4,570	2,5%
Ecopli Grand Compte non méca TF	0 - 35 g	0,525		0,537		2,3%
Ecopli Grand Compte non méca TF	35 - 350 g	0,377	4,460	0,385	4,570	2,3%

Tem'post II G4 (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Tem'post II G4 méca CP	0 - 35 g	0,442		0,456		3,2%
Tem'post II G4 méca Dep	0 - 35 g	0,447		0,458		2,5%
Tem'post II G4 méca TF	0 - 35 g	0,475		0,486		2,3%
Tem'post II G4 non méca CP	0 - 35 g	0,465		0,485		4,3%
Tem'post II G4 non méca CP	35 - 350 g	0,315	4,460	0,331	4,570	3,9%
Tem'post II G4 non méca Dep	0 - 35 g	0,478		0,490		2,5%
Tem'post II G4 non méca Dep	35 - 350 g	0,328	4,460	0,336	4,570	2,5%
Tem'post II G4 non méca TF	0 - 35 g	0,525		0,537		2,3%
Tem'post II G4 non méca TF	35 - 350 g	0,377	4,460	0,385	4,570	2,3%

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Destineo Esprit Libre (en euro)				
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
Destineo Esprit libre TS1 format méca	0 - 35 g	0,36	0,36	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format libre	0 - 50 g	0,79	0,79	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format libre	50 - 100 g	0,90	0,90	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format libre	100 - 250 g	1,28	1,28	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format libre	250 - 350 g	1,40	1,40	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format méca	0 - 35 g	0,33	0,33	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format libre	0 - 50 g	0,56	0,56	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format libre	50 - 100 g	0,70	0,70	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format libre	100 - 250 g	1,10	1,10	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format libre	250 - 350 g	1,32	1,32	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	0 - 35 g	0,41	0,41	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	35 - 50 g	0,48	0,48	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	50 - 75 g	0,58	0,58	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	75 - 100 g	0,69	0,69	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	100 - 150 g	0,80	0,80	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	150 - 200 g	1,00	1,00	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	200 - 250 g	1,22	1,22	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	250 - 300 g	1,30	1,30	0,0%
Destineo Esprit libre TS1 format standard distri	300 - 350 g	1,33	1,33	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	0 - 35 g	0,40	0,40	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	35 - 50 g	0,47	0,47	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	50 - 75 g	0,57	0,57	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	75 - 100 g	0,67	0,67	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	100 - 150 g	0,77	0,77	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	150 - 200 g	0,88	0,88	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	200 - 250 g	0,94	0,94	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	250 - 300 g	1,08	1,08	0,0%
Destineo Esprit libre TS2 format standard distri	300 - 350 g	1,19	1,19	0,0%

Destineo Esprit Libre Catalogue (en euro)				
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	350 - 500 g	1,46	1,46	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	500 - 750 g	1,77	1,77	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	750 - 1000 g	2,46	2,46	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	1000 - 1500 g	2,84	2,84	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	1500 g - 2000 g	3,13	3,13	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	350 - 500 g	1,43	1,43	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	500 - 750 g	1,75	1,75	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	750 - 1000 g	2,43	2,43	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	1000 - 1500 g	2,80	2,80	0,0%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	1500 g - 2000 g	3,09	3,09	0,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Destineo Pluriel Simply Mailing (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Pluriel Simply Meca DPT	0 - 35 g	0,301		0,303		0,7%
Destineo Pluriel Simply Meca HUB liasse DPT	0 - 35 g	0,308		0,308		0,0%
Destineo Pluriel Simply Meca TF	0 - 35 g	0,332		0,332		0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri DPT liasse CP	0 - 35 g	0,310		0,315		1,6%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri HUB liasse CP	0 - 35 g	0,331		0,331		0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri HUB liasse DPT	0 - 35 g	0,347		0,347		0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri TF	0 - 35 g	0,395		0,395		0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri DPT liasse CP	35 - 350 g	0,263	1,370	0,268	1,370	1,3%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri HUB liasse CP	35 - 350 g	0,284	1,370	0,284	1,370	0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri HUB liasse DPT	35 - 350 g	0,303	1,370	0,303	1,370	0,0%
Destineo Pluriel Simply Standard Distri TF	35 - 350 g	0,322	2,160	0,322	2,160	0,0%

Destineo Pluriel Simply Catalogue (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Pluriel Simply Catalogue DPT liasse CP	350 - 750 g	0,221	1,59	0,232	1,59	1,1%
Destineo Pluriel Simply Catalogue DPT liasse CP	750 - 2000 g	0,855	0,78	0,876	0,78	1,4%
Destineo Pluriel Simply Catalogue HUB liasse CP	350 - 750 g	0,263	1,59	0,263	1,59	0,0%
Destineo Pluriel Simply Catalogue HUB liasse CP	750 - 2000 g	0,945	0,78	0,945	0,78	0,0%
Destineo Pluriel Simply Catalogue HUB liasse DPT	350 - 750 g	0,449	1,59	0,449	1,59	0,0%
Destineo Pluriel Simply Catalogue HUB liasse DPT	750 - 2000 g	1,235	0,78	1,235	0,78	0,0%
Destineo Pluriel Simply Catalogue TF	350 - 750 g	0,766	1,59	0,766	1,59	0,0%
Destineo Pluriel Simply Catalogue TF	750 - 2000 g	1,944	0,78	1,944	0,78	0,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Destineo Utilité Publique (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Utilité Publique Meca PTR	0 - 35 g	0,287		0,289		0,7%
Destineo Utilité Publique Meca HUB liasses PTR	0 - 35 g	0,293		0,293		0,0%
Destineo Utilité Publique Meca TF	0 - 35 g	0,317		0,317		0,0%
Destineo Utilité Publique Standard Distri PIC liasses PDC	0 - 35 g	0,294		0,300		2,0%
Destineo Utilité Publique Standard Distri HUB liasses PDC	0 - 35 g	0,316		0,316		0,0%
Destineo Utilité Publique Standard Distri HUB liasses PIC	0 - 35 g	0,332		0,332		0,0%
Destineo Utilité Publique Standard Distri TF	0 - 35 g	0,379		0,379		0,0%
Destineo Utilité Publique Standard Distri PIC liasses PDC	35 - 350 g	0,249	1,35	0,254	1,35	1,6%
Destineo Utilité Publique Standard Distri HUB liasses PDC	35 - 350 g	0,27	1,35	0,270	1,35	1,5%
Destineo Utilité Publique Standard Distri HUB liasses PIC	35 - 350 g	0,289	1,35	0,289	1,35	1,4%
Destineo Utilité Publique Standard Distri TF	35 - 350 g	0,306	2,13	0,306	2,13	1,6%

Destineo Utilité Publique Catalogue (en euro)						
Produit	Tranche de poids	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Utilité Publique Catalogue PIC liasses PDC	350 - 750 g	0,214	1,57	0,224	1,57	1,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue PIC liasses PDC	750 - 2000 g	0,829	0,77	0,851	0,77	1,4%
Destineo Utilité Publique Catalogue HUB liasses PDC	350 - 750 g	0,253	1,57	0,253	1,57	0,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue HUB liasses PDC	750 - 2000 g	0,917	0,77	0,917	0,77	0,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue HUB liasses PIC	350 - 750 g	0,433	1,57	0,433	1,57	0,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue HUB liasses PIC	750 - 2000 g	1,199	0,77	1,199	0,77	0,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue TF	350 - 750 g	0,743	1,57	0,743	1,57	0,0%
Destineo Utilité Publique Catalogue TF	750 - 2000 g	1,887	0,77	1,887	0,77	0,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Tarifs de la Réexpédition nationale pour les particuliers

Particuliers	Tarif 2015 (€)	Tarif 2016 (€)	Hausse
Réexpédition définitive 6 mois	24,50	25,50	4,1%
Réexpédition définitive 12 mois	44,00	46,00	4,5%
Réexpédition temporaire 15 jours / 1 mois	22,50	22,50	0,0%
Réexpédition temporaire 1 / 6 mois	24,50	25,50	4,1%
Réexpédition temporaire 6 mois / 1 an	44,00	46,00	4,5%

Tarifs de la Réexpédition nationale pour les entreprises

Entreprises	Tarif 2015 (€)	Tarif 2016 (€)	Hausse
Réexpédition définitive 12 mois	95,00	98,00	3,2%
Réexpédition définitive 24 mois	170,00	175,00	2,9%
Réexpédition temporaire 15 jours / 1 mois	46,00	47,00	2,2%
Réexpédition temporaire 1 / 6 mois	53,00	55,00	3,8%
Réexpédition temporaire 6 mois / 1 an	95,00	98,00	3,2%

Tarifs de la garde du courrier

	Tarif 2014 (en €)	Tarif 2016 (en €)	Hausse (en %)
Particulier 1 jour / 2 mois	20,50	20,50	0,0%
Entreprise 1 jour / 2 mois	63,00	65,00	3,2%

Tarifs de l'abonnement mobilité

	Tarif 2015 (en €)	Tarif 2016 (en €)	Hausse (en %)
Abonnement mobilité particuliers	56,00	58,00	3,6%
Abonnement mobilité entreprises	132,00	135,00	2,3%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Tarifs de l'offre « Colissimo guichet »

Colissimo métropole affranchi en point de contact (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 250 g	5,5	4,9	-10,9%
250 - 500 g	6,45	6,1	-5,4%
500 - 750 g	7,25	6,9	-4,8%
750 g- 1 kg	7,9	7,5	-5,1%
1 - 2 kg	8,95	8,5	-5,0%
2 - 3 kg	11,5	12,5	8,7%
3 - 5 kg	11,5	12,5	8,7%
5 - 7 kg	16,5	18,5	12,1%
7 - 10 kg	16,5	18,5	12,1%
10 - 15 kg	24,5	26,5	8,2%
15 - 20 kg	24,5	26,5	8,2%

Colissimo métropole affranchi en ligne (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 250 g	5,23	4,9	-6,3%
250 - 500 g	6,13	6,1	-0,5%
500 - 750 g	6,89	6,9	0,1%
750 g- 1 kg	7,51	7,5	-0,1%
1 - 2 kg	8,5	8,5	0,0%
2 - 3 kg	10,93	12,5	14,4%
3 - 5 kg	10,93	12,5	14,4%
5 - 7 kg	15,68	18,5	18,0%
7 - 10 kg	15,68	18,5	18,0%
10 - 15 kg	23,28	26,5	13,8%
15 - 20 kg	23,28	26,5	13,8%

Colissimo recommandé guichet*			
Niveau de recommandation	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
Taux R1	2,5	2,5	0,0%
Taux R2	3,4	4,0	17,6%

* Les tarifs ci-dessus s'ajoutent aux tarifs du Colissimo métropole affranchi en point de contact ou en ligne. Une indemnisation *ad valorem* est disponible au-delà du taux R2 et jusqu'à 1 000 €.

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Tarifs de l'offre outre-mer

Il existe 4 grilles tarifaires pour le « Colissimo outre-mer » :

▪ **Grille 1 :**

- Relations réciproques entre la France métropolitaine, Monaco, Andorre et les départements de la zone Outre-mer 1 (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

▪ **Grille 2 :**

- Tarifs pour les envois au départ de la métropole, de Monaco et d'Andorre vers la zone Outre-mer 2 (Autres COM) ;
- Tarifs au départ de la zone Outre-mer 1 vers la zone Outre-mer 2 ;
- Tarifs entre zones Outre-mer éloignées (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, vers / de Réunion et Mayotte ; Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et Mayotte de / vers Saint-Pierre-et-Miquelon).

▪ **Grille 3 :**

- Tarifs pour les liaisons entre zones Outre-mer de proximité (entre Réunion / Mayotte ; échange de / vers Caraïbes et de / vers Caraïbes.

Colissimo outre-mer affranchi en point de contact (grille 1) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	9,15	9,15	0,0%
500 g- 1 kg	13,85	13,85	0,0%
1 - 2 kg	18,9	18,9	0,0%
2 - 5 kg	28	28	0,0%
5 - 10 kg	45	45	0,0%
10 - 20 kg	101	101	0,0%

Colissimo outre-mer affranchi en point de contact (grille 2) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	10,95	10,95	0,0%
500 g- 1 kg	16,55	16,55	0,0%
1 - 2 kg	29,2	29,2	0,0%
2 - 5 kg	48,5	48,5	0,0%
5 - 10 kg	95	95	0,0%
10 - 20 kg	250	250	0,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Colissimo outre-mer affranchi en point de contact (grille 3) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	6,45	6,10	-5,4%
500 g- 1 kg	7,90	7,50	-5,1%
1 - 2 kg	8,95	8,50	-5,0%
2 - 5 kg	11,50	12,50	8,7%
5 - 10 kg	16,50	18,50	12,1%
10 - 20 kg	24,50	26,50	8,2%

Colissimo outre-mer affranchi en ligne (grille 1) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	8,69	9,15	5,3%
500 g- 1 kg	13,16	13,85	5,2%
1 - 2 kg	17,96	18,9	5,2%
2 - 5 kg	26,6	28	5,3%
5 - 10 kg	42,75	45	5,3%
10 - 20 kg	95,95	101	5,3%

Colissimo outre-mer affranchi en ligne (grille 2) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	10,4	10,95	5,3%
500 g- 1 kg	15,72	16,55	5,3%
1 - 2 kg	27,74	29,2	5,3%
2 - 5 kg	46,08	48,5	5,3%
5 - 10 kg	90,25	95	5,3%
10 - 20 kg	237,5	250	5,3%

Colissimo outre-mer affranchi en ligne (grille 3) (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 500 g	6,13	6,10	-0,5%
500 g- 1 kg	7,51	7,50	-0,1%
1 - 2 kg	8,5	8,50	0,0%
2 - 5 kg	10,93	12,50	14,4%
5 - 10 kg	15,68	18,50	18,0%
10 - 20 kg	23,28	26,50	13,8%

Colissimo outre-mer recommandé*			
Niveau de recommandation	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
Taux R1	2,5	2,5	0,0%
Taux R2	3,4	4,0	17,6%

* Les tarifs ci-dessus s'ajoutent aux tarifs du Colissimo outre-mer affranchi en point de contact ou en ligne. Une indemnisation *ad valorem* est disponible au-delà du taux R2 et jusqu'à 1 000 €.

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Envois au départ de la métropole

Envois égrenés « TP »

- **Zone 1** : Union européenne et Suisse, y compris Saint Marin, Vatican et Liechtenstein

- **Zone 2** : Reste du monde

Lettre prioritaire internationale "TP" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	0,95	1,00	5,3%	1,20	1,25	4,2%
21 - 50 g	1,50	2,00	33,3%	2,10	2,50	19,0%
51 - 100 g	2,00	2,00	0,0%	2,60	2,50	-3,8%
101 - 250 g	4,50	5,00	11,1%	6,50	6,25	-3,8%
251 - 500 g	7,00	8,00	14,3%	8,50	10,00	17,6%
501 - 1000 g	10,00	14,00	40,0%	12,00	17,50	45,8%
1001 -2000 g	13,00	14,00	7,7%	18,00	17,50	-2,8%

Le client peut prendre en option un avis de réception dont le montant demeure inchangé en 2015 (1,30 €).

Lettre recommandée R1 "TP" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	5,25	5,50	4,8%	5,50	5,70	3,6%
21 - 50 g	5,80	6,00	3,4%	6,40	7,00	9,4%
51 - 100 g	6,30	7,00	11,1%	6,90	8,00	15,9%
101 - 250 g	8,80	9,00	2,3%	10,80	11,00	1,9%
251 - 500 g	11,30	13,00	15,0%	12,80	14,00	9,4%
501 - 1000 g	14,30	17,50	22,4%	16,30	21,00	28,8%
1001 -2000 g	17,30	19,00	9,8%	22,30	23,00	3,1%

Lettre recommandée R2 "TP" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	6,25	6,50	4,0%	6,50	6,70	3,1%
21 - 50 g	6,80	7,00	2,9%	7,40	8,00	8,1%
51 - 100 g	7,30	8,00	9,6%	7,90	9,00	13,9%
101 - 250 g	9,80	10,00	2,0%	11,80	12,00	1,7%
251 - 500 g	12,30	14,00	13,8%	13,80	15,00	8,7%
501 - 1000 g	15,30	18,50	20,9%	17,30	22,00	27,2%
1001 -2000 g	18,30	20,00	9,3%	23,30	24,00	3,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Service de réexpédition internationale "TP" (en euro)				
	Durée	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
Réexpédition Temporaire	De 15 jours à 1 mois	33	35	6,1%
	De 1 mois à 6 mois	69	72	4,3%
	De 6 mois à 12 mois	124	125	0,8%
Réexpédition Définitive	Jusqu'à 6 mois	69	75	8,7%
	De 6 mois à 12 mois	124	130	4,8%

La Lettre suivie internationale « TP » créée en 2015, ses tarifs en 2016 seront les suivants :

Lettre suivie internationale "TP" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	4,15	4,2	1,2%	4,4	4,45	1,1%
21 - 50 g	4,7	5,2	10,6%	5,3	5,7	7,5%
51 - 100 g	5,2	5,2	0,0%	5,8	5,7	-1,7%
101 - 250 g	7,7	8,2	6,5%	9,7	9,45	-2,6%
251 - 500 g	10,2	11,2	9,8%	11,7	13,2	12,8%
501 - 1000 g	12,5	17,2	37,6%	15	20,7	38,0%
1001 -2000 g	14,5	17,2	18,6%	20	20,7	3,5%

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Envois égrenés « hors TP »

- **Zone 1** : Union européenne, y compris Saint Marin, Vatican et Liechtenstein

- **Zone 2** : Reste du monde

Lettre prioritaire internationale "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	0,87	0,92	5,7%	1,05	1,10	4,8%
21 - 50 g	1,48	1,65	11,5%	1,90	2,00	5,3%
51 - 100 g	1,95	2,00	2,6%	2,40	2,40	0,0%
101 - 250 g	4,20	4,40	4,8%	5,70	6,00	5,3%
251 - 500 g	6,20	6,50	4,8%	8,00	8,45	5,6%
501 - 1000 g	8,80	9,30	5,7%	10,80	11,40	5,6%
1001 - 1500 g	11,40	12,00	5,3%	14,35	15,20	5,9%
1501 - 2000 g	12,90	13,00	0,8%	17,50	18,00	2,9%

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Le tarif de la Lettre recommandée internationale « entreprise » résulte de la composition du montant de l'affranchissement (Lettre prioritaire internationale « entreprise ») et d'un droit de recommandation. Ce dernier reste inchangé en 2016. Le client peut également prendre en option un avis de réception dont le montant demeure inchangé en 2016 (1,30 €).

Lettre recommandée R1 "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	5,17	5,22	1,0%	5,35	5,40	0,9%
21 - 50 g	5,78	5,95	2,9%	6,20	6,30	1,6%
51 - 100 g	6,25	6,30	0,8%	6,70	6,70	0,0%
101 - 250 g	8,50	8,70	2,4%	10,00	10,30	3,0%
251 - 500 g	10,50	10,80	2,9%	12,30	12,75	3,7%
501 - 1000 g	13,10	13,60	3,8%	15,10	15,70	4,0%
1001 - 1500 g	15,70	16,30	3,8%	18,65	19,50	4,6%
1501 - 2000 g	17,20	17,30	0,6%	21,80	22,30	2,3%

Lettre recommandée R2 "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	6,17	6,22	0,8%	6,35	6,40	0,8%
21 - 50 g	6,78	6,95	2,5%	7,20	7,30	1,4%
51 - 100 g	7,25	7,30	0,7%	7,70	7,70	0,0%
101 - 250 g	9,50	9,70	2,1%	11,00	11,30	2,7%
251 - 500 g	11,50	11,80	2,6%	13,30	13,75	3,4%
501 - 1000 g	14,10	14,60	3,5%	16,10	16,70	3,7%
1001 - 1500 g	16,70	17,30	3,6%	19,65	20,50	4,3%
1501 - 2000 g	18,20	18,30	0,5%	22,80	23,30	2,2%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Paquet prioritaire "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 50 g	1,9	2	5,3%	2,5	2,5	0,0%
51 - 100 g	2,5	2,6	4,0%	3	3,1	3,3%
101 - 250 g	4,4	4,6	4,5%	6	6,25	4,2%
251 - 500 g	7	7,2	2,9%	8,9	9,2	3,4%
501 - 750 g	8	8,35	4,4%	11	11,45	4,1%
751 - 1000 g	9,9	10,3	4,0%	11,9	12,4	4,2%
1001 - 2000 g	12,95	13,5	4,2%	17,9	18,65	4,2%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Le tarif du Paquet internationale « entreprise » résulte de la composition du montant de l'affranchissement (Paquet internationale « entreprise ») et d'un droit de recommandation. Ce dernier reste inchangé en 2016. Le client peut également prendre en option un avis de réception dont le montant demeure inchangé en 2016 (1,30 €).

Paquet recommandé R1 "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 50 g	6,2	6,3	1,6%	6,8	6,8	0,0%
51 - 100 g	6,8	6,9	1,5%	7,3	7,4	1,4%
101 - 250 g	8,7	8,9	2,3%	10,3	10,55	2,4%
251 - 500 g	11,3	11,5	1,8%	13,2	13,5	2,3%
501 - 750 g	12,3	12,65	2,8%	15,3	15,75	2,9%
751 - 1000 g	14,2	14,6	2,8%	16,2	16,7	3,1%
1001 - 2000 g	17,25	17,8	3,2%	22,2	22,95	3,4%

Paquet recommandé R2 "entreprise" (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 50 g	7,2	7,3	1,4%	7,8	7,8	0,0%
51 - 100 g	7,8	7,9	1,3%	8,3	8,4	1,2%
101 - 250 g	9,7	9,9	2,1%	11,3	11,55	2,2%
251 - 500 g	12,3	12,5	1,6%	14,2	14,5	2,1%
501 - 750 g	13,3	13,65	2,6%	16,3	16,75	2,8%
751 - 1000 g	15,2	15,6	2,6%	17,2	17,7	2,9%
1001 - 2000 g	18,25	18,8	3,0%	23,2	23,95	3,2%

Service de réexpédition "entreprise" (en euro)				
	Durée	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
Réexpédition Temporaire	De 15 jours à 1 mois	65	70	7,7%
	De 1 mois à 6 mois	118	120	1,7%
	De 6 mois à 12 mois	194	195	0,5%
Réexpédition Définitive	Jusqu'à 6 mois	120	125	4,2%
	De 6 mois à 12 mois	195	200	2,6%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Valeur déclarée

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle offre valeur déclarée internationale (valable pour les envois « TP » et « hors TP ») avec des tarifs indépendants existe, ses tarifs 2016 sont les suivants :

Valeur déclarée internationale (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015*	Tarifs 2016*	Evolution	Tarifs 2015*	Tarifs 2016*	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 100 g	17,55	18,10	3,1%	18,3	19,00	3,8%
101 - 250 g	19,65	21,00	6,9%	21,25	22,00	3,5%
251 - 500 g	21,85	23,00	5,3%	23,05	24,00	4,1%
501 - 1000 g	25,35	26,00	2,6%	26,85	28,00	4,3%
1001 - 2000 g	28,2	29,00	2,8%	32,6	34,00	4,3%

** jusqu'à 500 € d'indemnisation. Option à 0,40 € par tranche de 100 € d'indemnisation supplémentaire jusqu'à 5000 €.*

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Envois en nombre

- **Zone 1** : Union européenne, y compris Saint Marin, Vatican et Liechtenstein

- **Zone 2** : Reste du monde

- seuil 1 : dépôt à partir de 200 plis

- seuil 2 : dépôt à partir de 500 plis

Destineo Monde Primo Seuil 1 - tri et affranchissement Poste (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,67	0,73	9,0%	0,4	0,46	15,0%
0-20 g	lettre	0,72	0,73	1,4%	0,46	0,46	0,0%
21-40 g		0,85	0,86	1,2%	0,58	0,59	1,7%
41-60 g		0,96	0,98	2,1%	0,73	0,75	2,7%
61-80 g		1,21	1,14	-5,8%	0,96	0,95	-1,0%
81-100 g		1,33	1,24	-6,8%	1,09	1,07	-1,8%
101-150 g		1,48	1,45	-2,0%	1,4	1,37	-2,1%
151-250 g		1,99	2,01	1,0%	2,02	1,98	-2,0%
251-500 g	catalogue	3,1	3,03	-2,3%	4,11	4,04	-1,7%
501-1000 g		5,47	5,41	-1,1%	8,17	7,43	-9,1%
1001-1500 g		7,38	7,33	-0,7%	10,87	10,4	-4,3%
1501-2000 g		9,83	9,78	-0,5%	13,81	13,54	-2,0%

Destineo Monde Primo Seuil 2 - tri et affranchissement Poste (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,66	0,73	10,6%	0,39	0,46	17,9%
0-20 g	lettre	0,71	0,73	2,8%	0,44	0,46	4,5%
21-40 g		0,83	0,86	3,6%	0,57	0,59	3,5%
41-60 g		0,94	0,98	4,3%	0,71	0,75	5,6%
61-80 g		1,2	1,14	-5,0%	0,94	0,95	1,1%
81-100 g		1,32	1,24	-6,1%	1,07	1,07	0,0%
101-150 g		1,47	1,45	-1,4%	1,38	1,37	-0,7%
151-250 g		1,96	2,01	2,6%	2	1,98	-1,0%
251-500 g	catalogue	3,05	3,03	-0,7%	4,02	4,04	0,5%
501-1000 g		5,44	5,41	-0,6%	8,12	7,43	-8,5%
1001-1500 g		7,28	7,33	0,7%	10,85	10,4	-4,1%
1501-2000 g		9,78	9,78	0,0%	13,79	13,54	-1,8%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Destineo Monde Primo Seuil 1 - tri et affranchissement client (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,64	0,7	9,4%	0,37	0,43	16,2%
0-20 g	lettre	0,69	0,7	1,4%	0,42	0,43	2,4%
21-40 g		0,82	0,83	1,2%	0,55	0,56	1,8%
41-60 g		0,93	0,95	2,2%	0,7	0,72	2,9%
61-80 g		1,09	1,11	1,8%	0,9	0,92	2,2%
81-100 g		1,19	1,21	1,7%	1,02	1,04	2,0%
101-150 g		1,4	1,42	1,4%	1,32	1,34	1,5%
151-250 g		1,96	1,98	1,0%	1,93	1,95	1,0%
251-500 g	catalogue	2,98	3	0,7%	4,01	4,01	0,0%
501-1000 g		5,36	5,38	0,4%	7,38	7,4	0,3%
1001-1500 g		7,28	7,3	0,3%	10,35	10,37	0,2%
1501-2000 g		9,73	9,75	0,2%	13,49	13,51	0,1%

Destineo Monde Primo Seuil 2 - tri et affranchissement client (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,62	0,7	12,9%	0,36	0,43	19,4%
0-20 g	lettre	0,68	0,7	2,9%	0,41	0,43	4,9%
21-40 g		0,78	0,83	6,4%	0,54	0,56	3,7%
41-60 g		0,91	0,95	4,4%	0,68	0,72	5,9%
61-80 g		1,07	1,11	3,7%	0,88	0,92	4,5%
81-100 g		1,17	1,21	3,4%	1	1,04	4,0%
101-150 g		1,39	1,42	2,2%	1,28	1,34	4,7%
151-250 g		1,91	1,98	3,7%	1,91	1,95	2,1%
251-500 g	catalogue	2,91	3	3,1%	3,92	4,01	2,3%
501-1000 g		5,22	5,38	3,1%	7,33	7,4	1,0%
1001-1500 g		7,18	7,3	1,7%	10,33	10,37	0,4%
1501-2000 g		9,68	9,75	0,7%	13,47	13,51	0,3%

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Destineo Monde Volume (accessible à partir de 1000 plis)

- Zone 1 : Union européenne de l'Ouest.
- Zone 2 : Union européenne de l'Est.
- Zone 3 : Autres pays d'Europe, Afrique, Etats-Unis, Canada, Proche Orient, Moyen Orient.
- Zone 4 : Reste du monde (autres Amériques, Asie, Océanie)

Destineo Monde Volume (en euro)										
	Lettre					Catalogue				
	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Pli	Kilo	Pli	Kilo		Pli	Kilo	Pli	Kilo	
Zone 1	0,56	5,66	0,57	5,65	1,1%	0,58	4,62	0,59	4,65	0,9%
Zone 2	0,46	2,86	0,57	5,65	45,8%	0,53	4,24	0,59	4,65	10,1%
Zone 3	0,32	5,74	0,33	5,75	1,6%	0,66	5,66	0,67	5,7	0,9%
Zone 4	0,3	5,25	0,33	5,75	9,7%	0,53	5,3	0,67	5,7	11,3%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Sac M

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Hausse
Zone UE	2,98	3,05	2,3%
Zone Reste du Monde	5,05	5,15	2,0%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Presse Export

Pays concernés	Zone de destination
<u>Europe de l'Ouest</u> : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Islande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse	Zone 1
<u>Reste de l'Europe</u> : Albanie, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Ukraine	Zone 2
<u>Amérique du Nord / Proche et Moyen-Orient / Asie</u> : Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Cambodge, Canada, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Etats-Unis, Hong Kong, Chine, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Koweït, Lao, Liban, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Qatar, Singapour, Syrie, Thaïlande, Turquie, Viêt Nam.	Zone 3
<u>Afrique / Amérique Centrale et du Sud / Océanie</u> <u>Afrique / Amérique Centrale et du Sud / Océanie</u> : o Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua et Barbuda, Argentine, Australie (incluse l'île Norfolk), Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Chili, Colombie, Comores, Congo - Rép. dém. du Congo, Congo - Rép. du Congo, Costa-Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République Dominicaine, Egypte, El Salvador, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe	Zone 4

Presse Export (en euro)										
	Service prioritaire					Service économique				
	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution	Tarifs 2015		Tarifs 2016		Evolution
	Pli	Kilo	Pli	Kilo		Pli	Kilo	Pli	Kilo	
Zone 1	0,71	5,51	0,80	5,60	7,0%	0,66	4,43	0,70	4,45	3,3%
Zone 2	0,44	7,18	0,60	7,20	11,5%	0,41	6,10	0,45	6,12	3,3%
Zone 3	0,82	5,67	0,60	7,20	1,5%	0,70	4,63	0,45	6,12	1,1%
Zone 4	0,82	6,75	0,60	7,20	10,6%	0,68	5,67	0,45	6,12	-12,4%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Envois au départ de l'outre-mer
--

Au départ de la Guadeloupe et de la Martinique

- **Zone 1** : Anguilla, Antigua, Antilles néerlandaises, Barbade, Dominicaine (république), Dominique, Etats-Unis, Grenade, Guyana, Haïti, Montserrat, Porto Rico, Saint Christophe et Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte Lucie, Suriname, Venezuela, Trinité, Iles Vierges.
- **Zone 2** : Reste du monde.

Au départ de la Réunion

- **Zone 1** : Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles, Tanzanie.
- **Zone 2** : Reste du monde.

Au départ de la Guyane

- **Zone 1** : Anguilla, Antigua, Antilles néerlandaises, Barbade, Brésil, Dominicaine (république), Dominique, Etats-Unis, Grenade, Guyana, Haïti, Montserrat, Porto Rico, Saint Christophe et Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte Lucie, Suriname, Venezuela, Trinité, Iles Vierges.
- **Zone 2** : Reste du monde.

Au départ de Saint Pierre et Miquelon

- **Zone 1** : Etats-Unis, Canada.
- **Zone 2** : Reste du monde.

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Envoi égrené

Lettre prioritaire internationale "TP" au départ de l'outre-mer (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	1,05	1,10	4,8%	1,38	1,40	1,4%
21 - 50 g	1,85	2,20	18,9%	2,25	2,80	24,4%
51 - 100 g	2,35	2,20	-6,4%	2,80	2,80	0,0%
101 - 250 g	4,70	5,50	17,0%	6,60	7,00	6,1%
251 - 500 g	7,20	8,80	22,2%	8,80	11,20	27,3%
501 - 1000 g	10,45	15,40	47,4%	12,50	19,60	56,8%
1001 -2000 g	15,75	15,40	-2,2%	21,65	19,60	-9,5%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Lettre prioritaire internationale "entreprise" au départ de l'outre-mer (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 20 g	0,98	1,00	2,0%	1,20	1,25	4,2%
21 - 50 g	1,83	2,00	9,3%	2,06	2,15	4,4%
51 - 100 g	2,30	2,30	0,0%	2,60	2,70	3,8%
101 - 250 g	4,37	4,60	5,3%	5,80	6,10	5,2%
251 - 500 g	6,40	6,70	4,7%	8,30	8,70	4,8%
501 - 1000 g	9,25	9,70	4,9%	11,30	11,90	5,3%
1001 - 1500 g	13,10	13,70	4,6%	16,45	17,00	3,3%
1501 - 2000 g	15,60	15,70	0,6%	21,10	22,00	4,3%

Paquet prioritaire "entreprise" au départ de l'outre-mer (en euro)						
Tranche de poids	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 2	Zone 2	Zone 2
0 - 50 g	2,05	2,15	4,9%	2,65	2,70	1,9%
51 - 100 g	2,65	2,80	5,7%	3,30	3,40	3,0%
101 - 250 g	4,60	4,80	4,3%	6,10	6,40	4,9%
251 - 500 g	7,30	7,50	2,7%	9,05	9,50	5,0%
501 - 750 g	8,40	8,70	3,6%	11,50	12,00	4,3%
751 - 1000 g	10,50	11,00	4,8%	12,80	13,00	1,6%
1001 - 2000 g	15,65	16,20	3,5%	21,50	22,00	2,3%

**Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)**

Envois en nombre

- seuil 1 : dépôt à partir de 200 plis
- seuil 2 : dépôt à partir de 500 plis

Destineo Monde Primo Seuil 1 au départ de l'outre-mer - tri et affranchissement Poste (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,68	0,76	11,8%	0,46	0,54	17,4%
0-20 g	lettre	0,75	0,76	1,3%	0,53	0,54	1,9%
21-40 g		0,95	0,96	1,1%	0,74	0,75	1,4%
41-60 g		1,09	1,11	1,8%	0,94	0,96	2,1%
61-80 g		1,44	1,46	1,4%	1,19	1,21	1,7%
81-100 g		1,60	1,62	1,3%	1,38	1,40	1,4%
101-150 g		1,80	1,82	1,1%	1,91	1,93	1,0%
151-250 g		2,39	2,41	0,8%	3,00	3,02	0,7%
251-500 g	catalogue	4,98	5,00	0,4%	5,85	5,87	0,3%
501-1000 g		9,20	9,22	0,2%	12,62	12,64	0,2%
1001-1500 g		13,43	13,45	0,1%	17,36	17,38	0,1%
1501-2000 g		17,68	17,70	0,1%	22,30	22,32	0,1%

Destineo Monde Primo Seuil 2 au départ de l'outre-mer - tri et affranchissement Poste (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,66	0,76	15,2%	0,44	0,54	22,7%
0-20 g	lettre	0,73	0,76	4,1%	0,52	0,54	3,8%
21-40 g		0,93	0,96	3,2%	0,72	0,75	4,2%
41-60 g		1,06	1,11	4,7%	0,92	0,96	4,3%
61-80 g		1,43	1,46	2,1%	1,16	1,21	4,3%
81-100 g		1,59	1,62	1,9%	1,34	1,40	4,5%
101-150 g		1,77	1,82	2,8%	1,88	1,93	2,7%
151-250 g		2,34	2,41	3,0%	2,97	3,02	1,7%
251-500 g	catalogue	4,87	5,00	2,7%	5,72	5,87	2,6%
501-1000 g		9,12	9,22	1,1%	12,5	12,64	1,1%
1001-1500 g		13,04	13,45	3,1%	17,31	17,38	0,4%
1501-2000 g		17,17	17,70	3,1%	22,26	22,32	0,3%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Destineo Monde Primo Seuil 1 au départ de l'outre-mer - tri et affranchissement client (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,65	0,73	12,3%	0,42	0,51	21,4%
0-20 g	lettre	0,72	0,73	1,4%	0,50	0,51	2,0%
21-40 g		0,92	0,93	1,1%	0,71	0,72	1,4%
41-60 g		1,06	1,08	1,9%	0,91	0,93	2,2%
61-80 g		1,33	1,35	1,5%	1,12	1,14	1,8%
81-100 g		1,48	1,50	1,4%	1,30	1,32	1,5%
101-150 g		1,71	1,73	1,2%	1,80	1,82	1,1%
151-250 g		2,36	2,38	0,8%	2,88	2,90	0,7%
251-500 g	catalogue	4,84	4,86	0,4%	5,75	5,77	0,3%
501-1000 g		9,10	9,12	0,2%	11,68	11,70	0,2%
1001-1500 g		13,33	13,35	0,2%	16,67	16,69	0,1%
1501-2000 g		17,58	17,60	0,1%	21,89	21,91	0,1%

Destineo Monde Primo Seuil 2 au départ de l'outre-mer - tri et affranchissement client (en euro)							
Tranche de poids	Dimension	Zone 1			Zone 2		
		Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Evolution
0-10 g	carte	0,62	0,73	17,7%	0,41	0,51	24,4%
0-20 g	lettre	0,70	0,73	4,3%	0,49	0,51	4,1%
21-40 g		0,89	0,93	4,5%	0,69	0,72	4,3%
41-60 g		1,03	1,08	4,9%	0,89	0,93	4,5%
61-80 g		1,30	1,35	3,8%	1,09	1,14	4,6%
81-100 g		1,44	1,50	4,2%	1,25	1,32	5,6%
101-150 g		1,68	1,73	3,0%	1,75	1,82	4,0%
151-250 g		2,28	2,38	4,4%	2,83	2,90	2,5%
251-500 g	catalogue	4,70	4,86	3,4%	5,59	5,77	3,2%
501-1000 g		8,82	9,12	3,4%	11,50	11,70	1,7%
1001-1500 g		12,94	13,35	3,2%	16,51	16,69	1,1%
1501-2000 g		17,07	17,60	3,1%	21,71	21,91	0,9%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Tarifs de l'offre Colissimo international

Il existe 4 grilles tarifaires pour le « Colissimo international » :

- **Zone A** : Union européenne, Suisse, Liechtenstein, Vatican et San Marin
- **Zone B** : Pays de l'Europe de l'est (sauf Russie), Norvège, Algérie, Maroc et Tunisie
- **Zone C** : Reste du Monde

Colissimo international affranchi en point de contact (zone A) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	12,15	12,15	0,0%
0,5 - 1 kg	14,85	14,85	0,0%
1 - 2 kg	16,5	16,5	0,0%
2 - 5 kg	21,2	21,2	0,0%
5 - 10 kg	35	35	0,0%
10 - 20 kg	58	58	0,0%

Colissimo international affranchi en point de contact (zone B) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	16,2	16,2	0,0%
0,5 - 1 kg	19,35	19,35	0,0%
1 - 2 kg	21,05	21,05	0,0%
2 - 3 kg	27	27	0,0%
5 - 10 kg	45	45	0,0%
10 - 20 kg	70	70	0,0%

Colissimo international affranchi en point de contact (zone C) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	23,7	23,7	0,0%
0,5 - 1 kg	26,3	26,3	0,0%
1 - 2 kg	36,1	36,1	0,0%
2 - 5 kg	53	53	0,0%
5 - 10 kg	100	100	0,0%
10 - 20 kg	160	160	0,0%

Colissimo international affranchi en ligne (zone A) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	11,54	12,15	5,3%
0,5 - 1 kg	14,11	14,85	5,2%
1 - 2 kg	15,68	16,5	5,2%
2 - 5 kg	20,14	21,2	5,3%
5 - 10 kg	33,25	35	5,3%
10 - 20 kg	55,1	58	5,3%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Colissimo international affranchi en ligne (zone B) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	15,39	16,2	5,3%
0,5 - 1 kg	18,38	19,35	5,3%
1 - 2 kg	20	21,05	5,3%
2 - 5 kg	25,65	27	5,3%
5 - 10 kg	42,75	45	5,3%
10 - 20 kg	66,5	70	5,3%

Colissimo international affranchi en ligne (zone C) - départ France métropolitaine, Andorre et Monaco (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	22,52	23,7	5,2%
0,5 - 1 kg	24,99	26,3	5,2%
1 - 2 kg	34,3	36,1	5,2%
2 - 5 kg	50,35	53	5,3%
5 - 10 kg	95	100	5,3%
10 - 20 kg	152	160	5,3%

Annexe à l'avis n° 2015-0918
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (suite)

Colissimo international affranchi en point de contact (zone A) - départ outre-mer (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	12,5	12,5	0,0%
0,5 - 1 kg	13	13	0,0%
1 - 2 kg	17,5	17,5	0,0%
2 - 5 kg	25	25	0,0%
5 - 10 kg	39	39	0,0%
10 - 20 kg	65	65	0,0%

Colissimo international affranchi en point de contact (zone B) - départ outre-mer (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	25,5	25,5	0,0%
0,5 - 1 kg	27	27	0,0%
1 - 2 kg	36	36	0,0%
2 - 5 kg	51	51	0,0%
5 - 10 kg	80	80	0,0%
10 - 20 kg	175	175	0,0%

Colissimo international affranchi en ligne (zone A) - départ outre-mer (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	11,88	12,5	5,2%
0,5 - 1 kg	12,35	13	5,3%
1 - 2 kg	16,63	17,5	5,2%
2 - 5 kg	23,75	25	5,3%
5 - 10 kg	37,05	39	5,3%
10 - 20 kg	61,75	65	5,3%

Colissimo international affranchi en ligne (zone B) - départ outre-mer (en euro)			
Tranche de poids	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
0 - 0,5 kg	24,23	25,5	5,2%
0,5 - 1 kg	25,65	27	5,3%
1 - 2 kg	34,20	36	5,3%
2 - 5 kg	48,45	51	5,3%
5 - 10 kg	76,00	80	5,3%
10 - 20 kg	166,25	175	5,3%